

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Téléphone 5517 700 Fax : 551 78 44
Website : www.africa-union.org

COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS
Treizième session ordinaire
22 – 23 janvier 2007
Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/302 (X)

**RAPPORT DU DEUXIÈME FORUM PANAFRICAIN
DU SECTEUR PRIVE**

1. La Commission de l'UA a organisé le deuxième Forum sur le secteur privé de l'UA qui s'est tenue du 28 au 30 novembre 2006 au Caire (Egypte). Le thème du Forum était : « Renforcement des moyens d'action du secteur privé et promotion des produits FABRIQUES EN AFRIQUE ».
2. L'objectif du Forum était d'engager les milieux d'affaires dans le développement du secteur privé africain et du commerce intra-africain grâce à la promotion des produits FABRIQUES EN AFRIQUE. Le principal résultat escompté était un plan d'action pour le développement du secteur privé en Afrique.
3. Les débats du Forum ont essentiellement porté sur des questions telles que le développement du commerce intra africain des produits africains, le rôle des médias dans la promotion des produits FABRIQUES EN AFRIQUE, le rôle des femmes entrepreneurs et du secteur informel, l'utilisation de la science et de la technologie comme un outil pour la diversification et la promotion de la compétitivité des produits africains, les possibilités d'investissements en Afrique, le financement du secteur privé, l'assistance au développement des PME et le rôle de la microfinance en Afrique, la promotion des partenariats entre les secteurs public et privé (PPP) et le renforcement du pouvoir économique du secteur privé en Afrique notamment des femmes.
4. En ce qui concerne le **développement du commerce intra-africain des produits africains**, un certain nombre d'obstacles importants ont été soulignés dont le manque de diversification des produits, la bureaucratie et la corruption, le manque d'infrastructures, les coûts de transport élevés, les questions de normes, l'assurance de la qualité, l'accréditation et la métrologie, les mesures sanitaires et phytosanitaires et autres obstacles au commerce. Le forum a recommandé que tous les obstacles soient éliminés et que les gouvernements créent un environnement propice au développement du secteur privé et mettent en œuvre les accords commerciaux signés par les Etats membres de l'Union africaine et les Communautés économiques régionales (CER), augmentent l'assistance financière et que le secteur privé s'organise en associations solides et efficaces. Le manque d'information sur ce que produit l'Afrique et de capacités s'est avéré être une contrainte majeure.
5. S'agissant du rôle des médias dans la promotion des produits/**fabriqués en Afrique**, le Forum a noté que les produits et les services produits en Afrique sont perçus comme étant de mauvaise qualité et inférieurs aux produits importés de l'Occident. Le Forum a demandé instamment aux médias de changer cette perception grâce à une promotion de grande ampleur des produits africains et de donner une image positive du continent. Le secteur privé doit également affecter un budget à la commercialisation de ses produits en Afrique. La nécessité de former les professionnels de médias à la couverture des questions économiques et de développement a également été soulignée.
6. Pour ce qui est du **rôle des femmes entrepreneurs et du secteur informel en Afrique**, le Forum a noté que dans la plupart des pays africains, le secteur informel constituent les moyens de subsistance de plus de 70% de la population et que 90% des opérateurs du secteur informel sont des femmes. Il a également été noté que l'esprit d'entreprise du secteur informel est à l'origine de l'innovation ; introduit des pressions compétitives et sont de base pour un développement économique plus important. A cet égard, le Forum a souligné la nécessité de lier les stratégies et plans d'action pour le développement du secteur privé au développement du secteur informel et d'éliminer les

principaux obstacles au développement du secteur informel et des femmes entrepreneurs. Le Forum a recommandé l'utilisation de technologies appropriées et abordables, un meilleur accès au crédit, la formalisation du secteur informel grâce à la croissance, au renforcement des capacités des femmes entrepreneurs et l'association des stratégies de développement du secteur informel avec l'ensemble des plans de développement économique. La nécessité de constituer de grandes sociétés pour engager le secteur informel comme source de moyens de production a également été soulignée.

7. En ce qui concerne ***l'utilisation de la science et de la technologie comme outil pour la diversification et la promotion de la compétitivité des produits africains***, le Forum a noté que pour accroître la productivité et améliorer la qualité des produits et augmenter la gamme des produits fabriqués en Afrique, l'adoption de nouvelles technologies est nécessaire. La nécessité pour le public de comprendre la science et la nécessité de mettre en place un cadre pour populariser la science et la technologie ont été soulignées. Le Forum a noté que les crédits que les gouvernements allouent à la recherche-développement et à la science et à la technologie sont modiques. A cet égard, le Forum a recommandé que les gouvernements augmentent les crédits budgétaires alloués à la recherche-développement et à la science et à la technologie, créent un environnement propice à l'investissement du secteur privé dans ce domaine et que la Commission de l'UA et le NEPAD coopèrent avec les institutions de science et de technologie en vue d'échanger l'information sur la recherche et les nouvelles innovations en cours.

8. S'agissant ***des possibilités d'investissements en Afrique***, le Forum a noté qu'en dépit des énormes ressources naturelles dont dispose l'Afrique et du fait que l'investissement en Afrique produit des rendements très élevés, le volume des investissements nationaux et étrangers directs est resté en deçà des espaces. Certains des défis sont le maintien de la stabilité macroéconomique, l'institution de lois appropriées sur la sécurité et des droits de la propriété et la mise en œuvre des lois et des règlements. Les opportunités ont été identifiées dans divers secteurs tels que l'énergie, l'infrastructure, l'eau, l'agriculture, l'agro-industrie, l'industrie manufacturière, les mines, l'hôtellerie et le tourisme et les services. Le Forum a recommandé que les gouvernements mettent en œuvre des politiques qui encouragent le développement industriel, permettent de résoudre le problème de la corruption, de renforcer les capacités des entreprises locales et favorisent les initiatives de développement y compris la formation, la préparation et la mise en œuvre de propositions de projets bancables.

9. Pour ce qui est du ***financement du secteur privé en Afrique***, le Forum s'est félicité des initiatives et des facilités que la Banque africaine de développement fournit au secteur privé telles que deux facilités de prêts et les domaines d'assistance au secteur privé notamment les réformes d'orientation, l'assistance financière directe, l'assistance et les conseils techniques et l'appui institutionnel. Le Forum a recommandé que des consortiums soient formés pour financer les activités spéciales, que des mécanismes de garantie des crédits soient mis en place, que des réformes institutionnelles, fiscales, monétaires et politique soient effectuées pour améliorer l'accès au crédit pour le secteur privé.

10. En ce qui concerne la promotion des ***partenariats public-privé (PPP)***, le Forum a noté les défis et les exigences auxquels les gouvernements sont confrontés pour fournir des fonds publics, en raison de la limitation des ressources. Il a également examiné la manière dont les PPP peuvent être utilisés comme un moyen efficace pour la fourniture des services publics dont le secteur privé a grand besoin, tels que les services sociaux, les infrastructures et les TIC. Le Forum a recommandé, entre autres que la Commission de

l'Union africaine et le NEPAD s'inspirent de certains modèles asiatiques réussis de PPP et que les gouvernements intègrent les PPP dans l'ensemble de leur planification économique.

11. S'agissant de ***l'appui aux PME et du rôle de la microfinance en Afrique***, le Forum a examiné la nature multidimensionnelle de la pauvreté en Afrique et la manière dont la microfinance et le développement des PME peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté. Il a noté que la microfinance aide à la création d'emplois, à l'augmentation des revenus et à la constitution de biens, entre autres. Le Forum a mis l'accent sur la nécessité de faciliter le développement de la microfinance et des services d'appui aux PME. Dans ce contexte, le Forum a recommandé que les gouvernements créent un environnement propice pour les institutions de microfinance, modifient leurs lois bancaires, le cas échéant. Il a également proposé que l'Union africaine envisage de financer le renforcement des capacités des programmes et des réseaux des petites, moyennes et microentreprises (PMME).

12. Pour ce qui est du ***pouvoir économique du secteur privé notamment des femmes***, le Forum a noté certains défis auxquels le secteur privé est confronté notamment l'absence de stabilité macroéconomique durable, l'incohérence et la disparité des politiques, l'instabilité politique et sociale et les problèmes d'infrastructures. Le Forum a recommandé que les gouvernements relèvent des défis et que des mesures spécifiques soient prises par les gouvernements, le secteur privé et les consommateurs pour restaurer la confiance. Pour constituer une solide base de secteur privé, le Forum a recommandé que la Commission de l'UA, la Banque africain de développement et la Commission économique pour l'Afrique examinent la possibilité de créer des institutions pour la formation des entrepreneurs africains.

13. Le Forum a préparé une Matrice de Plan d'action qui définit clairement les divers sujets, les éléments clefs de chaque semaine, les actions requises, les principaux acteurs pour chaque action et un délai. La Commission en consultation avec le secteur privé et les Communautés économiques régionales améliorera davantage la matrice.

EX.CL/302 (X)
Annexe 1

RAPPORT FINAL

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Téléphone 5517 700 Fax : 551 78 44
Website : www.africa-union.org

**DEUXIÈME FORUM PANAFRICAIN
DU SECTEUR PRIVE
28 – 30 Novembre 2006
Le Caire (Egypte)**

AU/Pvt Sector/ Rpt/II

RAPPORT FINAL

I. Introduction

1. Le Forum de l'Union africaine sur le secteur privé s'est tenu au Caire, Egypte, du 28 au 30 novembre 2006. Il avait pour thème : « Habilitation du secteur privé et promotion de MADE IN AFRICA ». Il était accueilli par l'Association des femmes d'affaires égyptiennes. Participaient au Forum des représentants de divers pays africains et de la Diaspora. Une liste des participants figure en Annexe.

II. Cérémonie d'ouverture

2. La cérémonie d'ouverture était présidée par le Directeur des Affaires économiques, Dr. René Guettia Kouassi de la Commission de l'Unité africaine (CUA). Ont pris la parole à cette cérémonie d'ouverture SE. Dr. Maxwell M. Mkwezalamba, Commissaire aux Affaires économiques de la Commission de l'Union africaine, Dr. Amany Asfour, Présidente de la Fédération africaine des femmes d'affaires égyptiennes, Dr. Zainab Safar, Conseiller au Conseil national de la femme en Egypte et SE. l'Ambassadeur Taher Farahat, vice-ministre adjoint pour les affaires africaines de la République d'Egypte qui a ouvert le Forum.

3. Dans son allocution, Dr. Asfour a fait observer que le Forum regroupait des représentants de la communauté africaine des affaires et de la Diaspora. Elle a indiqué que le thème du Forum « Habilitation du secteur privé et promotion de MADE IN AFRICA » a été spécialement choisi pour permettre de relever certains défis critiques. Elle a fait observer que bien que l'Afrique soit le continent le plus riche en termes de richesses naturelles, il continue d'être le plus pauvre de tous les continents. Elle a souligné la nécessité de renforcer le commerce intra-africain, de définir le rôle du secteur privé dans le développement, d'encourager les partenariats entre les secteurs privés africains et de tracer un Plan d'action pour le secteur privé.

4. Dans son allocution, Dr Kwezalamba a fait l'historique de la création du Forum. Il a indiqué que l'idée était issue d'une prise de conscience du rôle critique du secteur privé dans le développement et de l'intégration de l'Afrique par les Chefs d'Etat et de gouvernement africains et de leur décision prise lors de leur réunion d'Abuja, Nigeria, en janvier 2005, d'institutionnaliser le Forum de l'Union africaine sur le secteur privé en tant que partie intégrante des structures de l'UA. Il avait été également convenu alors que le Forum se réunirait une fois par an. Il a indiqué que le Forum a pour objectif de servir d'interface entre les décideurs et les secteurs privés africains et de promouvoir l'intégration continentale en encourageant la participation de la communauté africaine des affaires à la mise en œuvre du Plan d'action de l'UA et aux efforts déployés pour le développement de l'Afrique, y compris ceux du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

5. Il a également souligné que le Forum fournit une plateforme pour le dialogue, l'échange d'informations et le partage de l'expérience dans le monde des affaires et aussi pour la promotion du développement des micros, petites et moyennes entreprises. Ces efforts ont pour but d'aider le continent à réaliser les Objectifs du Millenium pour le développement (OMD). Il a également mis l'accent sur l'engagement de la CUA à continuer d'appuyer le dialogue du secteur privé avec les gouvernements et à susciter une prise de conscience des défis rencontrés dans le domaine des affaires en Afrique et de la promotion de produits africains. Il a ajouté que l'instauration d'un environnement propice nécessitait une réforme dans les domaines suivants : politiques macroéconomiques, régulation,

justice, politique concurrentielle, politiques commerciales et développement de l'infrastructure.

6. Dr. Zainab Safar a également pris la parole à la cérémonie d'ouverture et a souligné l'expérience acquise par l'Egypte dans la mobilisation du secteur privé et dans son interaction avec le gouvernement et autres décideurs. Elle a souligné en particulier le rôle des femmes et les diverses facilités offertes aux femmes entrepreneurs.

7. Son Excellence, M. Taher Farahat, vice-ministre adjoint pour les affaires africaines a prononcé le discours liminaire du Forum. Il a souhaité aux participants la bienvenue en Egypte et au Caire en particulier. Il s'est félicité du thème du Forum qui, a-t-il précisé, revêt une grande importance pour changer la mentalité des gens et les amener à accorder une plus grande importance aux produits africains. Il a souligné que la communauté des affaires devrait œuvrer de concert avec les gouvernements dans le cadre de la promotion des produits africains. Cela contribuera à accroître non seulement le commerce intra-africain, mais également les échanges commerciaux de l'Afrique avec le reste du monde.

8. Il a exprimé l'engagement des gouvernements africains à promouvoir les initiatives dans le domaine des affaires en Afrique et à s'employer à ce que l'Afrique occupe la place qui lui sied dans l'économie mondiale. Il a ensuite déclaré le Forum officiellement ouvert.

III. Accroître le commerce intra-africain des produits MADE IN AFRICA

9. Dans sa présentation, le représentant du Secrétariat du NEPAD a retracé l'origine de la création du NEPAD et a expliqué ses principaux principes et objectifs. Il a indiqué que, dans le cadre de ces objectifs, le continent devait veiller à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, garantir l'intégration sous-régionale et continentale, promouvoir les partenariats dans la mise en œuvre du programme du NEPAD (secteur privé, société civile et CER) et encourager le partenariat avec les pays industrialisés et les organisations multilatérales.

10. Il a souligné les principaux obstacles qui entravent le commerce intra-africain, entre autres :

- L'absence de diversification des produits
- L'escalade des taux tarifaires
- La bureaucratie et la corruption
- Les faibles mesures d'incitation
- L'absence d'information sur les produits MADE IN AFRICA disponibles
- Les barrières tarifaires
- Le coût élevé du transport
- Les obstacles routiers et les goulets d'étranglement du transport
- L'absence de compétitivité
- La qualité des produits
- La non-application des initiatives et des accords commerciaux

11. Il a fait observer que le commerce intra-africain était très faible, étant de l'ordre de 13% de la totalité du commerce africain comparé à celui d'autres régions telles que le NAFTA qui se chiffre à 52%. Il a noté que dans certaines CER, le commerce intra régional était relativement élevé précisément parce que les accords commerciaux ont été mis en œuvre. Il a souligné que le secteur privé devait être plus sensible à l'intégration régionale et

au commerce régional en développant l'innovation ; au renforcement des capacités, à l'investissement dans les télécommunications et les transports ; au renforcement du partenariat/de la collaboration entre secteur public et secteur privé, à la promotion des entrepreneurs et à l'appui institutionnel comme moyens pour intensifier le commerce des produits africains. Pour leur part, les gouvernements devraient éliminer tous les obstacles pouvant entraver le commerce et surtout abolir la corruption et la bureaucratie.

Questions soulevées durant les discussions

12. Les participants ont soulevé certaines questions durant les discussions notamment :

- Nécessité de créer un environnement propice aux affaires ;
- Nécessité de créer ou de renforcer la capacité des unités du secteur privé des CER à promouvoir le développement du secteur privé ;
- Elaboration par l'UA d'une stratégie visant à engager la Diaspora à mobiliser ses ressources au service du développement de l'Afrique ;
- Promotion de la diversification et de la compétitivité des produits africains ;
- Elimination de toutes les barrières tarifaires ;
- Promotion des aspects positifs de l'Afrique ;
- Les associations du secteur privé doivent être agressives, proactives et ciblées
- Améliorer la dissémination de l'information ; et
- Appeler à la paix et la sécurité en Afrique

Recommandations

13. Le Forum a fait les recommandations suivantes :

- Exhorter les gouvernements à créer un environnement propice au développement du secteur privé (habilitation du secteur privé, renforcement des capacités du secteur privé, intégration du commerce sous-régional, élimination des barrières commerciales, simplification des procédures douanières, facilitation du mouvement des hommes et femmes d'affaires et des services)
- Appeler à un appui financier accru au secteur privé pour lui permettre de diversifier les produits fabriqués en Afrique ;
- Le secteur privé doit faire prendre conscience de ce qui est produit dans chaque pays et diffuser les informations relatives;
- Le secteur privé doit s'organiser en associations solides et ciblées aux niveaux national, régional et continental ;
- L'UA doit tracer une stratégie visant à engager pleinement la Diaspora et à mobiliser ses ressources pour le développement de l'Afrique ;

III. Le rôle des médias dans la promotion de MADE IN AFRICA

14. Dr. Asfour a évoqué les questions relatives à la manière dont les médias de masse pourraient jouer un rôle crucial dans la promotion de MADE IN AFRICA. Elle a indiqué que cela peut se faire par le biais des audio médias, de la publicité, des programmes de TV, de la presse écrite, des technologies de l'information et de la communication. Concernant l'habilitation économique, elle a souligné la nécessité d'habiliter le secteur privé, de développer les produits africains, de motiver les gens à utiliser les produits africains, de

sensibiliser les dirigeants africains, de renforcer l'infrastructure nécessaire, d'accroître le commerce intra-africain et d'assurer l'accès au marché mondial. Elle a également mis l'accent sur l'utilisation du commerce électronique en tant qu'instrument de dissémination de l'information.

Questions soulevées durant les discussions

15. Le Forum a soulevé les questions suivantes :

- Attribuer aux produits africains des images de marque et inciter les médias à promouvoir les produits portant une image de marque ;
- Utiliser la technologie appropriée pour la promotion de MADE IN AFRICA ;
- Renforcer les capacités des praticiens des médias de sorte qu'ils soient à même de promouvoir MADE IN AFRICA de manière efficace ;
- Utiliser des systèmes de dissémination communautaire de l'information ; et
- Tirer profit des nouveaux développements des TIC, y compris le commerce électronique.

Recommandations

16. Le Forum de l'Union africaine sur le secteur privé a recommandé ce qui suit :

- Appeler les agences de médias publiques et privées à renforcer la capacité des praticiens de sorte qu'ils reflètent les développements positifs en Afrique et à promouvoir MADE IN AFRICA grâce à une bonne formation ;
- L'Afrique doit s'attacher à bien faire sa propre commercialisation;
- Le secteur privé doit consacrer un budget à sa propre commercialisation et à celle de ses produits ;
- Les médias publics et privés doivent sensibiliser le public de sorte à changer leur perception des produits fabriqués en Afrique.

V. Rôle des femmes entrepreneurs africaines et du secteur informel

17. La présidente de l'Association ghanéenne des femmes entrepreneurs a souligné l'importance fondamentale des femmes entrepreneurs dans la promotion des produits africains. Elle a indiqué que les activités d'entrepreneuriat du secteur informel favorisent l'innovation, stimulent la concurrence et encouragent un développement économique d'une plus grande portée. Elle a fait observer que les femmes d'affaires africaines sont fortes d'une très longue tradition d'entrepreneuriat. Par conséquent, tout plan d'action visant à habiliter le secteur privé sans le rattacher au développement de l'énorme secteur informel productif ne réussira pas à réaliser les objectifs fixés. Elle a ajouté que les femmes, qui représentent plus de la moitié de la population de l'Afrique, opèrent dans le secteur informel et produisent des cultures vivrières ainsi que la plupart de nos denrées de base, mais que leur rôle n'est pas assez reconnu, ce qui fait que leur contribution au développement socio-économique du continent reste invisible.

18. Elle en outre cité la pénurie des produits ; le conditionnement et les services de faible qualité ; la demande de produits moins chers et plus novateurs ; le manque de nantissement et par conséquent de crédits nécessaires à l'expansion des affaires comme

étant des problèmes clés du développement que rencontrent le secteur informel et les femmes.

Questions soulevées durant les discussions

19. Le Forum a soulevé les questions suivantes :

- Encourager la participation des femmes
- Encourager les femmes à parler d'une seule voix pour promouvoir l'unité et la prospérité dans le domaine des affaires ;
- Aligner le rôle des unions de femmes pour éviter tout double emploi dans le cadre des efforts déployés ;
- Faciliter l'accès aux crédits ;
- Formaliser le secteur informel ; et
- Utiliser la technologie

Recommandations

20. Les recommandations suivantes ont été formulées :

- Encourager les femmes entrepreneurs à utiliser une technologie appropriée pour devenir plus compétitives ;
- Déterminer les domaines prioritaires en vue de la promotion des produits africains ;
- Formaliser le secteur productif informel ; et
- Renforcer les capacités de femmes entrepreneurs.

VI. Utilisation de la science et technologie comme moyen pour diversifier et renforcer la compétitivité des produits africains

21. Dr. Amany Asfour a passé en revue l'évolution de la science et technologie et cité des exemples de l'apport de l'Afrique dans ce domaine. Elle a souligné qu'il était nécessaire que le public comprenne l'importance de la science et de l'utilisation de la technologie. Elle a ajouté que les gouvernements devraient adopter des politiques et des stratégies en matière de science en collaboration avec la communauté des affaires.

22. Elle a conclu en mentionnant que la production, le conditionnement, la tarification, la popularisation, le paiement, la livraison, mais également la patience et le pouvoir, étaient les principales facettes des défis qu'il convient de relever. Investir dans la science et la technologie est un impératif du développement du secteur privé a-t'elle précisé.

Questions soulevées

23. Le Forum a soulevé les questions suivantes :

- La difficulté d'établir une documentation concernant les développements actuels en matière de science et technologie en Afrique ;
- L'UA, le NEPAD et d'autres instances devraient entreprendre l'évaluation de tout ce qui existe déjà comme science et technologie pour que les nouveaux développements soient basés sur des données fondées sur l'évolution historique ;

- La question du partage de l'information en matière de science et technologie ; et
- L'inadéquation du financement public de la recherche et développement en science et technologie.

Recommandations

24. Le Forum a formulé les recommandations suivantes :

- Les gouvernements devraient accroître les dotations budgétaires allouées à la R&D et à la science et technologie ;
- Les gouvernements africains devraient créer un environnement propice aux investissements du secteur privé ;
- La CUA et le NEPAD devraient établir des liens entre toutes les institutions de science et de technologie pour favoriser l'échange d'information ;
- La CUA et le NEPAD devraient créer des liens entre toutes les institutions de science et de technologie pour faciliter l'échange d'information ;
- Nécessité de promouvoir le savoir local plutôt que de dépendre de la technologie importée (Problèmes conceptuels) ;
- L'UA, les CER, la CEA et la BAfD devraient prendre des mesures énergiques visant au renforcement des capacités des décideurs dans le domaine de la science et de technologie ; et
- Les gouvernements devraient intégrer la science et la technologie dans les programmes de l'enseignement secondaire et tertiaire.

VI. Opportunités d'investissement

25. Le représentant de la Commission de l'Union africaine a réitéré que l'investissement favorise la création d'emplois, la nouvelle technologie, de meilleurs services et une plus grande prospérité et a précisé que bon nombre de pays africains ont entrepris des réformes économiques fondamentales aux fins d'améliorer le climat de l'investissement. Des efforts similaires portant, entre autres, sur l'accès aux marchés sont entrepris par les Communautés économiques régionales. Il a fourni des informations statistiques prouvant cet argument. Il a indiqué en outre que le climat de l'investissement en Afrique s'est amélioré durant la dernière décennie et demi et que la stabilité macroéconomique était devenue une norme dans la plupart des pays caractérisés par une faible inflation, des déficits budgétaires réduits et des ratios soutenus de service de la dette. Il a en outre souligné que l'on assistait à une grande amélioration concernant l'infrastructure et les télécommunications, l'instauration de la stabilité politique et les questions de gouvernance.

26. Il a déclaré que bien que le climat de l'investissement soit en amélioration constante, certains défis devaient toujours être relevés : maintenir la stabilité macroéconomique, arrêter des lois appropriées concernant la sécurité, instituer les droits de propriété et d'investissement et susciter une prise de conscience quant aux besoins en gouvernance publique, en gestion des entreprises et en perception des risques, pour n'en citer que quelques-uns.

27. Le représentant de la CUA a posé une question concernant ce que l'Afrique avait à offrir au monde. Il a souligné le fait que le continent a beaucoup à offrir sur le plan de l'investissement dans divers secteurs. Il a souligné que l'Afrique a réussi à améliorer dans une grande mesure le climat de l'investissement, qu'elle possède d'énormes ressources

naturelles à exploiter, dispose d'importantes ressources énergétiques, et jouit d'excellentes opportunités d'investissement dans l'industrie hôtelière, du tourisme et des services à travers le continent.

28. Il a conclu en mentionnant que l'Afrique présente aussi bien des défis que des opportunités et que la communauté des affaires devrait davantage profiter des nouveaux développements et opportunités et tâcher d'attirer davantage d'investissements en Afrique. Cela est de nature à faire passer l'économie africaine à de plus hauts niveaux et lui permettre d'aller de l'avant sur la voie menant à la réalisation des OMD.

Questions soulevées

29. Les questions suivantes ont été soulevées :

- Le problème des conflits sur le continent ;
- Les problèmes de la gouvernance et de la corruption ;
- L'importance de la paix, de la sécurité et de la stabilité ;
- Le manque de financement pour des projets bancables.

Recommandations

30. La réunion a formulé les recommandations suivantes :

- Les gouvernements africains devraient élaborer des politiques encourageant le développement industriel ;
- Le problème de la corruption à tous les niveaux doit être réglé par les gouvernements ;
- L'Afrique doit investir dans les entrepreneurs locaux et inviter la Diaspora à apporter son assistance dans le cadre de ce processus ; et
- L'UA, la BAfD, la CEA et les CER devraient renforcer les capacités des entrepreneurs en vue d'élaborer des propositions de projets bancables et les institutions financières devraient aider les entrepreneurs dans la préparation de ces propositions de projets.

VII. Financement du secteur privé africain

31. La représentante de la Banque africaine de développement (BafD) a défini le rôle de la Banque comme suit : aider les gouvernements à créer un environnement propice ; jouer un rôle de catalyseur en aidant à promouvoir l'investissement et la prise de risques, et assumer les responsabilités de financier, de conseiller et de partenaire en mobilisant des homologues dans la solution des questions développementales. Elle a indiqué que l'objectif général était de réduire la pauvreté en Afrique. Elle a ajouté que la Banque assure deux guichets de prêts à savoir, celui des Opérations garanties souveraines (projets du secteur public par le biais des gouvernements à des termes de faveur) et celui des Opérations garanties non souveraines. Elle a souligné les domaines couverts par le secteur privé de la BAfD, à savoir :

- Les réformes de politique et la création d'un environnement favorable dans le monde des affaires ;
- L'assistance financière directe (prêts, prises de participation, garanties, etc.

- Assistance technique et consultation (privatisation, développement des marchés de capitaux, promotion des investissements étrangers direct et
- Appui institutionnel du secteur privé.

32. Elle a également cité quelques exemples des nombreux projets que la BafD a appuyé et continuer d'appuyer dans le secteur privé de nombreux pays africains.

Questions soulevées

33. Les questions suivantes ont été soulevées :

- Le problème du coût et de la non adéquation du financement en Afrique (les ressources des banques locales sont limitées et le coût des crédits est élevé)
- Les gouvernements accordent des incitations généreuses aux entreprises publiques, et cela affecte le secteur privé ;
- Le gouvernement prélève des taxes élevées du secteur privé ;
- Les gouvernements font concurrence au secteur privé sur le marché financier ;
- Les termes et conditions des crédits et garanties collatérales sont peu favorables;
- Le faible taux de l'épargne sur le continent ; et
- Les marchés de capitaux sous-développés.

34. Le représentant de la Commission européenne (CE) a fourni les informations suivantes sur les voies et moyens d'appuyer le développement du secteur privé en Afrique :

- Réforme du cadre régulateur en particulier par le dialogue sur l'aide budgétaire.
- Programmes spécifiques tels que la Facilité pour un environnement propice au secteur privé (connue sous le nom de « Biz Clim). Cette nouvelle facilité qui couvre tous les pays de l'ACP peut fournir l'aide nécessaire aux études et l'assistance technique, concernant, entre autres, le cadre régulateur ou l'amélioration de l'environnement des affaires.
- Contribution à la Facilité pour le climat de l'investissement (FCI), un partenariat innovateur public-privé qui est en train de créer un Fonds d'affectation spéciale destiné entre autres à améliorer l'environnement des affaires en Afrique. Cela concerne surtout les pays relevant du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs.
- Appui et assistance aux entreprises individuelles (surtout les PME) et les institutions intermédiaires (organisations professionnelles et sectorielles):
 - par l'intermédiaire du Centre pour le développement de l'entreprise (CDE) qui dispose de bureaux nationaux et régionaux ;
 - par des programmes spécifiques tels que ProInvest (à l'échelle de l'ACP) et de l'ESIPP (Programme pour la promotion de l'investissement EU-SADC) ;
- Prises de participation ou prêts directs par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement qui a des bureaux régionaux en Afrique ;
- Utilisation de la Facilité pour l'investissement, créée en vertu de l'Accord de Cotonou, laquelle vise à des projets ou programmes caractérisés par

un objectif marqué de développement ou du système de prêts mondiaux par le biais d'intermédiaires financiers dans le but d'encourager des prêts plus courageux et d'une plus grande portée visant en particulier les PME ;

- Propres ressources de l'EIB ;et
- Fonds d'affectation spéciale pour l'infrastructure créé dans le cadre du Partenariat Europe-Afrique pour l'infrastructure, avec des contributions de la Commission européenne, de l'EIB et d'Etats membres de l'UE.

Recommandations

35. Les recommandations suivantes ont été formulées :

- Les banques et autres institutions financières devraient former des consortiums pour financer les activités spéciales ;
- Des fonds spéciaux devraient être créés pour financer certaines activités - contribution publique ;
- Les gouvernements ou les banques centrales devraient offrir des garanties pour les crédits étrangers offerts aux locaux ;
- Le secteur privé devrait pouvoir obtenir un financement des institutions internationales ayant des facilités financières ;
- Réforme institutionnelle, réforme des politiques, réforme fiscale, et révision des politiques fiscales et monétaires ;
- Le secteur privé devrait employer un personnel expérimenté ;
- Les banques locales devraient introduire dans leur système la technologie moderne ;
- Des services spéciaux devraient être créés pour les PME ; et
- Les banques devraient bénéficier de l'appui institutionnel de la BAfD.

VIII. Promotion des partenariats publics-privés

36. Le représentant de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a évoqué la question de la promotion des partenariats publics-privés (PPP). Il a défini le concept des PPP et expliqué où et pourquoi il fallait encourager les PPP. Il a défini les PPP comme étant des projets conjoints coopératifs entre le secteur public et le secteur privé basés sur l'expertise de chaque partenaire et répondant à des besoins publics clairement définis par une allocation appropriée des ressources, des risques et des avantages. Il a souligné que les gouvernements sont confrontés à des défis et subissent des pressions concernant la fourniture de bon nombre de fonds publics, mais n'arrivent pas à relever ces défis, d'où l'importance pour eux d'entrer dans des partenariats avec le secteur privé.

37. Il a mis l'accent sur le besoin de coopérer dans les domaines clés suivants : les services sociaux (eau et assainissement ; questions pressantes de politiques publiques telles que la santé et l'éducation) ; l'infrastructure et les TIC.

38. Il a évoqué quelques exemples de réussite réalisés au moyen des PPP et a précisé que ces succès étaient le résultat de la mise en œuvre de bonnes stratégies, de l'efficacité des PPP et d'une gestion efficace. Enfin, il a indiqué les modalités du cadre dans lequel les PPP peuvent opérer efficacement et efficacement : des plans bien conçus, le choix de la bonne opportunité, le choix du bon partenaire et la garantie d'une viabilité financière.

Questions soulevées

39. Les points suivants ont été soulevés :
- La volonté politique est cruciale pour le succès des PPP ; et
 - La transparence est aussi vitale pour les PPP ;

Recommandations

40. Le Forum a fait les recommandations suivantes:
- La CUA/NEPAD devraient tenir compte de l'expérience de certains modèles asiatiques de PPP et en tirer des leçons dans la mise en application de PPP en Afrique ;
 - Les gouvernements devraient avoir des critères bien définis et intégrer les PPP dans leurs plans économiques ; et
 - Les gouvernements devraient exiger de ceux qui remportent des contrats PPP d'utiliser les services des PME.

IX. Appuyer le développement des PME et rôle de la micro finance en Afrique

41. Mme Rose Mwaniki de l'INAFI Afrique a commencé sa présentation sur ce sujet crucial en déclarant que la pauvreté en Afrique est d'une nature et d'une portée multidimensionnelle et complexe et que, pour l'éliminer, il fallait recourir à des solutions à plusieurs facettes. La pauvreté se manifeste à travers tout le continent par des facteurs tels que le niveau peu élevé d'alphabétisation, l'accès limité aux ressources, la faiblesse ou l'absence des services de santé et d'éducation et le niveau élevé de chômage parmi la population productive. Il n'existe donc pas de stratégies ou d'approche unique garantie pour résoudre les problèmes qui y sont associés. Toutefois, au cours des vingt dernières années, c'est la fourniture de services financiers à cette population pauvre - principalement constituée de petites, moyennes et micro entreprises (PMME) – qui a été un important outil de réduction de la pauvreté.

42. Bien que la micro finance ne soit pas une panacée contre la pauvreté et les défis du développement qui en découlent, elle a et continue à avoir un rôle significatif dans les domaines clés suivants: création d'opportunités d'emploi pour augmenter le revenu, accroître les avoirs et réduire la vulnérabilité chez les pauvres ; meilleurs niveaux d'éducation vu que les pauvres sont plus aptes à inscrire leurs enfants à l'école ; promotion de l'égalité entre les deux sexes et habilitation des femmes grâce à une plus grande contribution au revenu des ménages, à l'acquisition d'avoirs et à la prise de décisions qui affectent leur vie ; et réduction de la mortalité infantile, amélioration de la santé maternelle, de la nutrition et du logement chez les pauvres. Tous ces impacts économiques et sociaux positifs du développement des PMME de la micro finance sont conformes aux objectifs du développement continentaux et mondiaux du Millenium et par conséquent font partie de la mission de l'Union africaine.

Questions soulevées

43. Mais la fourniture de services financiers aux pauvres se heurte à certains problèmes sur les quels ont porté une partie des questions soulevées durant les discussions :

- Les caractéristiques particulières des PMME, notamment l'absence de registres des affaires, qui empêche les institutions financières formelles de fournir des services financiers au secteur.
- Le capital et les sources de financement limités consacrés aux institutions de micro finance et le manque de personnel qualifié et expérimenté capable d'évaluer et de gérer les risques liés aux crédits.
- Les contraintes macroéconomiques et celles liées au cadre juridique ainsi que la faiblesse de l'infrastructure qui entravent la croissance du secteur,
- L'absence de compétences entrepreneuriales et de gestion de la clientèle cible qui ne sont pas bien comprises sur le continent.

Recommandations

44. Le Forum a fait les recommandations suivantes :

- Les gouvernements devraient prévoir et garantir un environnement favorable (juridique, socio-économique, politique et fiscal)
- Les gouvernements devraient procéder à des changements de leurs lois bancaires pour permettre l'intégration de la microfinance dans leurs systèmes financiers nationaux.
- Importance de l'établissement de réseaux, de la transparence et de l'unité entre les PMME du secteur privé - elles devraient être encouragées à parler d'une seule voix ;
- L'Union africaine devrait envisager de financer des programmes et des réseaux de PMME pour développer leurs capacités et leur croissance.

X. Habilitation économique du secteur privé africain, y compris l'habilitation des femmes

45. Le représentant de la CUA a défini l'habilitation comme étant la capacité d'action et de mise en œuvre et a réitéré qu'avoir la capacité signifie avoir les moyens d'agir ainsi que les moyens nécessaires pour agir. Agir c'est créer quelque chose de nouveau pour générer des ressources ou valoriser ce qui existe déjà.

46. Concernant le rôle du secteur privé, il a ajouté son importance pour accélérer la croissance économique, générer des ressources, créer des emplois, et investir dans l'infrastructure, l'éducation et la santé pour ne citer que quelques-uns de ses avantages. Il a indiqué que, pour habiliter le secteur privé, le gouvernement, les consommateurs et le secteur privé étaient des acteurs principaux.

47. Bien que le secteur privé soit appelé à jouer un rôle crucial dans le développement économique, ce secteur doit relever bon nombre de défis, à savoir l'absence de stabilité macroéconomique soutenue, le manque de conséquence et l'incohérence des politiques et l'instabilité politique et sociale dans certains pays ; les contraintes de l'accès au marché ; les problèmes de l'infrastructure ; l'accès limité aux ressources financières et autres, etc.

48. Il a conclu en mentionnant les questions clés que les gouvernements et les consommateurs pourraient résoudre afin d'habiliter le secteur privé. Il a souligné que le gouvernement peut habiliter le secteur privé en relevant les défis susmentionnés et qu'il peut s'habiliter lui-même en étant proactif, uni et conséquent en parlant d'une seule voix.

Pour leur part, les consommateurs peuvent habiliter le secteur privé au moyen de la demande de biens et services et de leur confiance dans les opérations du secteur privé.

Questions soulevées :

49. Les questions suivantes ont été soulevées :

- La CUA devrait garantir les instruments nécessaires et élaborer des normes obligatoires pour créer le climat permettant au secteur privé de prospérer
- Il convient de se référer aux meilleures pratiques plutôt que de réinventer la roue.
- Il convient de mettre au point des mécanismes de mise en œuvre et de suivi de la stratégie devant être tracée ;
- Nécessité d'une bonne stratégie de sensibilisation des parties prenantes tels que les banques et les sociétés multinationales dont certaines ne sont pas représentées ici.

Recommandations

50. Les recommandations suivantes ont été faites :

- La CUA, la BAfD et la CEA devraient étudier la possibilité de créer une institution africaine pour la formation des entrepreneurs en Afrique ; et
- L'Union africaine devrait mettre au point les instruments et les normes obligatoires à établir par les Etats membres en vue de créer le climat propice pour que le secteur privé puisse prospérer.

XI Présentation de la Matrice de Plan d'action

51. La Commission de l'Union africaine a présenté une Matrice de Plan d'action basée sur les précédentes présentations et recommandations issues du Forum. Les commentaires sur la matrice y ont été incorporés par la suite. Il a été recommandé ce qui suit :

- La CUA devrait mettre au point des mécanismes de mise en œuvre et de suivi du Plan d'action ;
- La CUA devrait en outre encourager la contribution de parties prenantes concernées telles que les banques et les sociétés multinationales qui ont, elles aussi, leur rôle à jouer dans le développement du continent ; et
- La CUA devrait mettre à contribution les autres fora telles que la Table ronde africaine sur les affaires et la Chambre de commerce et d'industrie panafricaine et veiller à ce que les activités de ces fora soient complémentaires.

52. Une copie du projet de Matrice se trouve ci-joint. Elle sera peaufinée et actualisée après consultation avec la communauté des affaires et les CER.

XII. Adoption du rapport

53. Dr. Asfour de l'Association égyptienne des femmes d'affaires et Dr. Maxwell Mkwezalamba Commissaire pour les Affaires économiques à l'Union africaine ont pris la parole à la séance de clôture. Dr. Asfour a exprimé ses remerciements à tous les participants d'avoir pris part au Forum. Elle s'est félicitée du niveau et de la qualité du débat et du fait que le thème a fait l'objet d'une discussion approfondie. Elle a appelé les participants à transmettre les conclusions du Forum à leurs pays respectifs pour garantir que MADE IN AFRICA reste un slogan clé pour la promotion des biens et services produits en Afrique.

XIII. Clôture

54. Dr. Mkwezalamba a exprimé ses remerciements aux participants pour leur précieuse contribution durant le Forum. Il a décrit le Forum comme étant un grand succès. Il s'est félicité de la qualité des présentations et de la richesse des débats. Il a souligné que le thème du Forum reflète le besoin d'habiliter le secteur privé à faire face aux nombreux défis qui l'attendent. Il a salué les recommandations du Forum qui seront soumises aux organes de l'Union africaine. Il a souhaité à tous les participants un bon voyage de retour. Pour conclure, il a déclaré officiellement clos le deuxième Forum de l'UA sur le secteur privé.

55. Mme Lucia Quachey, Présidente de l'Association ghanéenne des femmes entrepreneurs a prononcé la motion de remerciements au nom des participants.

FORUM PANAFRICAIN DU SECTEUR PRIVE

MATRICE DE PLAN D'ACTION

Domaine	Éléments clefs	Action requise	Acteurs	Délai
Commerce intra-africain	Barrières non tarifaires	Douanes – Simplifier les formalités douanières, immigration et autres contrôles	Gouvernements et CER, CUA	En cours
		Barrages routiers – Mise en œuvre effective des accords de transport routier	Gouvernement	Immédiatement
	Nécessite de diversification	Mise en œuvre des politiques qui encouragent la diversification	Gouvernement	Immédiatement
		Secteur privé pour diversifier	Secteur privé	dans 5 ans
	Qualité	Normes – Améliorer la qualité des produits et adopter les normes internationales	Secteur privé	dans 5 ans
	Coûts de transport	Améliorer l'efficacité du réseau routier	Gouvernement et secteur privé	dans 5-10 ans
	Dialogue secteur public-privé	Créer un cadre institutionnel consultatif entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile	Gouvernement, secteur privé	Immédiatement
		Unifier le secteur privé pour parler d'une seule voix	secteur privé	Immédiatement
Renforcement des capacités institutionnelles	Renforcer les unités du secteur privé dans les ministères, les CER, la CUA et autres organes	Gouvernement, secteur privé, CER et CUA	dans 5 ans	
Mise en œuvre des accords commerciaux	Mise en œuvre effective de ces accords	Gouvernement	Immédiatement	
	Accélérer la signature de nouveaux accords commerciaux	Gouvernement	Immédiatement	
Commerce international	Les produits « fabriqués en Afrique » ne doivent pas être limités aux marchés africains	Éliminer toutes les formes de barrières non tarifaires au commerce avec le monde extérieur Améliorer la qualité des produits africains et adopter les normes internationales	Gouvernement Secteur privé	
Rôle des	Présentation positive de l'information	Formation des professionnels de médias	Gouvernement, secteur privé, médias	

médias	Recherche pour l'information	Recherche et diffusion de l'information assurant la promotion des produits africains	Professionnels de médias	
	Stratégie de marque	Créer une marque qui identifie les produits « fabriqués en Afrique » pour tous les produits	Secteur privé	
	Commerce en ligne	Adoption du commerce en ligne comme moyen de promotion des produits et des services africains	Médias privés et publics	
Femmes et secteur informel	Rôle du secteur informel	Intégrer le secteur informel dans un cadre d'orientation et de planification plus vaste Développement de l'alphabétisation fonctionnelle et de l'esprit d'entreprise en particulier pour les femmes qui représentent 85% des opérateurs du secteur informel	Gouvernement Gouvernement et secteur privé	
	Groupes de femmes unies	Les femmes doivent renforcer elles-mêmes leur pouvoir économique pour parler d'une seule voix en vue d'influencer le gouvernement	Associations de femmes et gouvernement	
Science et technologie	Rôle de la science et de la technologie	Exhorter le gouvernement à accroître les dépenses pour la R-D, la science et la technologie Relier tous les instituts de science et de technologie du continent pour partager l'information sur le développement Développer la technologie basée sur les connaissances traditionnelles	Gouvernement CER, CUA Instituts de science et de technologie	
	Domaine de croissance de la science et de la technologie pour l'avenir	Intégrer la science et la technologie dans les programmes scolaires et de l'enseignement supérieur	Gouvernement	
Possibilités d'investissement	Paix et sécurité	Promouvoir la paix et la sécurité pour réaliser le développement	CUA et gouvernement	
	Gouvernance et corruption	Encourager les gouvernements à adhérer au Mécanisme africain d'évaluation par les paris et à mettre en œuvre les protocoles sur la lutte contre la corruption	CUA, NEPAD, secteur privé	
	Développement de l'esprit d'entreprise local	Formation et renforcement des compétences dans le domaine des affaires pour les entrepreneurs africains	Gouvernement, BAD, secteur privé, OSC	
	Manque de politiques d'accompagnement pour les procédés de fabrication	Mettre en œuvre des politiques ciblées pour encourager l'investissement dans l'industrie manufacturière	Gouvernement	
	Climat pour l'investissement	Créer un meilleur climat pour l'investissement	Gouvernement, CER, CUA	

Financement du secteur privé	Accès aux finances	Adopter des politiques qui facilitent l'accès aux finances spécialement pour les PMME Mettre en place des mécanismes pour des prêts à long terme Réforme institutionnelle des institutions bancaires Promouvoir le capital – risque et les systèmes de garantie des investissements/ crédits Résoudre le problème de la corruption dans le secteur bancaire	Gouvernement Gouvernement, BAD, institutions de financement du développement Gouvernement Gouvernement, BAD, institutions de financement du développement Gouvernement, secteur privé	
	Promotion des PPP	Cadre juridique pour les PPP	Mettre en place un cadre juridique propice aux PPP	Gouvernement
		Capacité à négocier	Renforcer la capacité de négociation pour la négociation des accords de PPP	Gouvernement et secteur privé
	Microfinance et PME	Cadre juridique pour les institutions de microfinance	Mettre en place un cadre approprié pour promouvoir le développement des institutions de microfinance	Gouvernement
		Cadre d'orientation pour le développement des PME	Mettre en place un cadre approprié pour le développement des PME	Gouvernement
Renforcement du pouvoir économique du secteur privé	Renforcement des capacités	Renforcer les capacités du secteur privé pour engager les gouvernements dans les questions de développement Formation aux compétences en matière de gestion	Gouvernement et secteur privé Gouvernement et secteur privé	
	Environnement propice	Créer un environnement propice pour permettre au secteur privé d'exercer ses activités	Gouvernement	

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2007

Report of the second Pan-African private sector forum

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4439>

Downloaded from African Union Common Repository